

## CLDR – 10 septembre 2020

### Synthèse

#### Présences :

Pour la CLDR : voir liste en annexe

Pour l'Administration communale : Laurence Soreil

Pour la FRW : Anne Klein et Florence Schmitz, agents de développement

Pour le bureau d'études Lacasse-Monfort : Cécile Romand

#### Ordre du jour

1. INTRODUCTION
2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE
3. RETOUR SUR LES AVANCÉES DES GROUPES DE TRAVAIL « PROJETS »
  - ENERGIE
  - PROPLETE
  - MOBILITE
  - MULTILINGUISME
4. MISE À JOUR DES FICHES PROJET
5. APPROBATION DU PCDR
6. DIVERS

#### Introduction

Après un accueil des participants par la bourgmestre Véronique Léonard, Florence Schmitz présente l'ordre du jour et les points importants de la réunion. Tout d'abord, un retour sur les groupes de travail « projets » : énergie, propreté, mobilité et multilinguisme. Ensuite, la présentation des mises à jour effectuées dans les fiches projet, et enfin l'approbation de l'ensemble du PCDR.

#### Approbation de la synthèse de la réunion précédente (23/01/2020)

En l'absence de remarque, la synthèse de la réunion précédente est approuvée.

## Groupes de travail « projets » - Retour

Préalable : le retour des GTs se fait de manière **informatif**. La CLDR est informée et a l'occasion de réagir de même qu'elle est invitée à informer et alimenter les groupes de travail. Les informations circulent dans les deux sens.

### *Groupe de travail Energie*

La dernière réunion du groupe de travail a eu lieu le 4 février 2020. Lors de cette réunion (qui était la seconde réunion), le groupe a poursuivi sa réflexion autour des 5 actions levier qu'il avait désignées en décembre 2019. Le GT s'est déroulé en sous-groupes, et chaque sous-groupe s'est intéressé à une action levier, et a imaginé un projet pour la mettre en œuvre. Ces projets ont été compilés par chaque groupe dans une fiche projet vierge reprenant les différentes étapes, les freins, les partenaires, ... Ensuite, un retour a été fait par chaque groupe au reste du GT.

Voici les propositions de projets ayant été développées dans chaque groupe :

1. Information des citoyens : proposer des articles de sensibilisation, des bons plans, des sites ressources, des bonnes adresses, des conférences, des capsules vidéos sur les réseaux sociaux, ... tout cela à travers le bulletin communal, le site communal ou les réseaux sociaux.
2. Concours Zéro Watt : sensibiliser les différentes classes d'âge de manière ludique, sous forme d'escape room pour apporter des solutions à l'économie d'énergie et développer une certaine philosophie autour de cette thématique.
3. Journée Consom'acteur : mise en avant d'un citoyen ou groupe de citoyens qui a posé des actions dans le domaine de l'énergie.
4. Mise en place d'une centrale d'achats : la proposition parle d'elle-même. La question est de savoir si on met cette centrale en place uniquement pour l'électricité ou pour divers biens de consommation ?
5. Collaboration avec la Province pour la thermographie : formation d'une personne à l'utilisation de la caméra thermique, listing des entreprises susceptibles d'effectuer des travaux d'amélioration, listing des subsides potentiels, annonce du projet dans la *Vie Communale*.

L'objectif de la prochaine réunion sera de définir les actions sur lesquelles travailler (décider par quelle action levier on commence, si on en mène 2 de front, ...) et de fixer la mise en pratique de ces actions dans un calendrier.

### *Groupe de travail Propreté*

La première réunion du groupe de travail propreté a eu lieu le 6 février 2020. Lors de cette réunion, la fiche projet a été passée en revue avec l'ensemble du groupe et des compléments d'information ont été apportés afin d'alimenter la réflexion.

L'objectif du groupe de travail a été défini lors de cette réunion : « Tendre vers le zéro déchet entre les villages pour améliorer la commune de Gouvy en terme de propreté ».

Il a été décidé que le groupe travaillerait sur 3 volets : la sensibilisation, le traitement et la répression. La réflexion autour de ces 3 volets a déjà été entamée.

Lors de la prochaine réunion, le but est de déterminer les actions concrètes à mener pour chaque volet.

## *Groupe de travail Mobilité*

La première réunion du groupe de travail mobilité a eu lieu le 20 février 2020. Lors de cette réunion, la fiche projet a été passée en revue avec l'ensemble du groupe et des compléments d'information ont été apportés afin d'alimenter la réflexion.

Le GT a décidé de travailler sur 3 volets, pour lesquels un objectif a été fixé :

1. Renforcer l'accès au transport à la demande : se focaliser sur l'augmentation du nombre de bénévoles, le rajeunissement et la féminisation de ceux-ci et effectuer un travail sur la communication et la sensibilisation (asbl « Ca Roule pour Tous).
2. Améliorer les services ferroviaires entre Gouvy et le Luxembourg : demander une communication plus suivie des avancées par la commune, avec des retours et des suivis réguliers pour que les gens soient au courant.
3. Développer le partage de véhicules : créer des aires de stop, des parkings de co-voiturage, améliorer et professionnaliser le partage de véhicules, anticiper les aménagements et réfléchir aux emplacements idéaux.

Lors de la prochaine réunion, nous accueillerons les instigatrices de *Fahrmit* (une structure de covoiturage rencontrant beaucoup de succès dans les Cantons de l'Est) et de *Covoit'stop* (une plateforme similaire, mise en place à l'échelle de la Province de Liège). Le but sera également de définir un plan d'action pour l'asbl « Ca Roule Pour Tous », et aussi pour le volet « partage de véhicules ».

## *Groupe de travail Multilinguisme*

Le groupe de travail s'est réuni 2 fois depuis la dernière CLDR, les 3 mars et 18 juin 2020. Lors de la dernière réunion, le travail et la réflexion ont été poursuivis autour de l'axe « enfants ». Sonia Weishaupt, enseignante en langues à l'école communale du centre à Malmedy est venue présenter la méthode avec laquelle elle enseigne l'allemand à l'école : la méthode Balingua (méthode neurolinguistique consistant à développer les compétences orales avant les compétences écrites), et Tinne Janssens, enseignante dans une école d'immersion est venue nous présenter le fonctionnement de ce type d'école. Le groupe a également discuté de différentes options de financement, d'exemples d'ailleurs et d'appels à projet. Il a terminé par déterminer des actions concrètes à mettre en place :

- Répondre à l'appel à projet du Fonds Prince Philippe (finance des échanges entre des écoles de deux communautés linguistiques différentes).
- Tester la méthode Balingua dans une classe du réseau communal.
- Echanger les moniteurs de stages SFC avec des moniteurs germanophones (stages en allemand à Gouvy et en français à St-Vith par exemple).
- Promouvoir les stages en Communauté Germanophone dans le bulletin communal, afin que les parents aient connaissance de l'offre.
- Organiser une semaine de formation Balingua en fin de 6<sup>e</sup> primaire, afin de donner l'envie aux élèves de poursuivre leur apprentissage linguistique.
- Mettre en place une école d'immersion (projet à long terme, mis entre parenthèses pour le moment).

Lors de la prochaine réunion, les enseignants seront conviés, ainsi que l'échevin des sports, Bernard Lebrun, afin que nous leur partagions les réflexions menées au sein du groupe et que nous puissions arrêter certaines actions.

## Mise à jour des fiches projet

La validation de la priorisation des fiches projet a eu lieu lors de la dernière réunion de CLDR, le 23 janvier dernier. Lors de cette réunion, plusieurs commentaires avaient été formulés par la CLDR en lien avec certaines fiches projet. Celles-ci ont été modifiées suite aux commentaires exprimés.

Le PCDR a également bénéficié de plusieurs relectures : les membres de la CLDR, le collègue, l'agent relais, la FRW ainsi que sa direction et la DGO3. Suite à ces relectures, plusieurs suggestions de modifications ont été proposées sur le fond, ainsi que sur la forme. Ce sont ces modifications qui vous sont présentées ci-dessous.

Pour rappel, un PCDR compte 4 lots, dont la mise en œuvre se fait dans des délais différents :

### UN PCDR – 4 lots



LOT	TIMING	€ DR	IMPORTANCE (pertinence, urgence, opportunité)
Lot 0	Projets en cours de réalisation ou terminés	NON	+++
Lot 1	A réaliser dans les 3 ans	OUI	+++
Lot 2	A réaliser dans un délai de 3 à 6 ans	OUI	++
Lot 3	A réaliser dans un délai de 7 à 10 ans	OUI	+

Chaque début d'année, les fiches peuvent être repriorisées suivant des critères d'importance, d'urgence et d'opportunités.

Voici les propositions de modifications émises pour chacun des lots :

### LOT 1

#### Lot 1 : modifications

Fiche n°	Intitulé		Fiche n°	Intitulé
L1.01	Aménagement de sentiers thématiques	X	L1.01	Amélioration de la mobilité douce par des aménagements de chemins de liaison
L1.02	Amélioration de la mobilité douce par des aménagements de chemins de liaison		L1.02	Aménagement de sentiers thématiques
L1.03	Renforcement de la protection des zones de captage et de leur environnement proche		L1.03	Renforcement de la protection des zones de captage et de leur environnement proche
L1.04	Soutien des initiatives de mobilité motorisée alternative et solidaire		L1.04	Soutien des initiatives de mobilité motorisée alternative et solidaire
L1.05	Développement du multilinguisme		L1.05	Développement du multilinguisme
L1.06	Mise en place d'actions pour améliorer la propreté de l'espace public		L1.06	Mise en place d'actions pour améliorer la propreté de l'espace public + minimisation de la production de déchets citoyens
		+	L1.07	Mise en œuvre du PAED
		+	L1.08	Réhabilitation du réseau de sentiers traditionnels

NB : l'entièreté des détails des modifications se trouve dans la présentation Power Point jointe à ce compte rendu.

La CLDR avait demandé l'apport de quelques modifications à la fiche « Aménagement de sentiers thématiques » : proposer des variantes pour des promenades plus courtes et minimiser les investissements. L'auteur de programme a donc proposé des variantes afin que les promenades soient plus courtes. Il y a déjà pas mal de balades qui se croisent, et donc l'idée sera de placer des points nœuds à certains endroits. Cécile Romand, du Bureau d'étude Lacasse-Monfort, ajoute que pour la balade sur la thématique « histoire », un « switch » a été rajouté et qu'une autre boucle a été retravaillée car elle traversait par erreur le site de l'entreprise « Pauls ». Son tracé a donc été revu.

Il s'est avéré que cette fiche s'intéressait surtout à la vocation touristique des promenades et que dès lors, le projet n'est pas subventionnable en développement rural, mais bien par le CGT (Commissariat Général au Tourisme).

D'autres modifications ont également été opérées dans cette fiche, ce qui a permis de quasiment diviser le prix par 4, rejoignant les demandes des membres de la CLDR de minimiser les coûts. Auparavant, les aménagements de centres de village au départ des boucles touristiques étaient compris dans la fiche, ce qui gonflait assez fort le coût de l'investissement. A présent, ces aménagements en ont été extraits et font l'objet d'une fiche à part entière, indépendante des sentiers thématiques.

La fiche « Aménagements de sentiers thématiques » passerait donc en seconde position, car la première fiche du lot 1 doit être une fiche subventionnable en développement rural. C'est donc la fiche « amélioration de la mobilité douce par des aménagements de chemins de liaison » qui prend la première position. Le titre de cette fiche a été légèrement modifié en y ajoutant « chemins de liaisons », car l'intitulé du projet devait être plus précis et concret.

#### Réactions :

☛ Le changement de terminaison pour « le réseau scolaire communal » devait se faire dans la fiche L1.02 sur la mobilité douce, et pas dans la L1.01. De plus, l'idée était d'inclure TOUTES les écoles. Il conviendra donc plutôt d'utiliser la dénomination « écoles du territoire ».

☛ L'idée entourant la fiche projet sur les sentiers thématiques et les explications données sont très intéressantes, mais comment se fait-il que le coût soit réduit à ce point ?

☞ Au départ, il y avait les places de village et leur aménagement qui étaient incluses en plus dans la fiche, et l'estimation de ces aménagements représentait une part assez importante du coût final. Etant donné qu'ils ont été retirés de la fiche, cela explique la forte diminution de l'estimation du coût du projet. L'aménagement des places est donc prévu dans un autre timing et pas tout ensemble, comme c'était prévu au début. Les fiches pourront de toute façon être repriorisées chaque début d'année, et de toute manière, il est bien clair que les 47 fiches projets ne pourront pas toutes être mises en place sur les 10 ans de validité du PCDR.

La fiche L1.03 « Renforcement de la protection des zones de captage et de leur environnement proche » reste à sa place, mais ne bénéficiera pas de subventions en développement rural, car pour recevoir des subventions, des aménagements didactiques/de mise en valeur pédagogique devaient être installés autour de la zone de protection. Or, pour le collège c'est assez paradoxal de protéger une zone pour ensuite y amener des visiteurs...et donc le collège a décidé de ne pas solliciter de subventions DR, et d'acquérir les terrains sur fonds propres ou via la SPGE. Ce projet est important et reste donc prioritaire.

## Réactions

☛ En quoi consiste ce projet alors ? Et que fait-il dans le PCDR ?

☞ Il consiste à acquérir des terrains en zone protégée. Il se trouve dans le PCDR, car il répond à 1 des objectifs. Notre lot 1 doit répondre aux objectifs qui ont été déterminés et cela le permet.

☛ Il faut quand même faire de la sensibilisation !

☞ Oui, mais le problème, c'est que cette sensibilisation devait être présente sur le site, et on ne voulait pas y attirer du monde. Ce n'était donc pas compatible dans ce projet.

☛ Donc ça veut dire qu'on nous a poussés à remonter des projets et puis au final, il n'y en a plus qu'un seul de conventionnable !

☞ Oui, mais les 2 premiers projets vont déjà bien nous occuper et sont conséquents, et ensuite chaque année, on va pouvoir faire remonter un projet, peu importe son classement. Et en plus, tous ne sont de toute façon pas finançables en DR.

☛ Au départ, au collège, on n'était pas au courant de la nécessité de ce côté pédagogique pour le financement. C'est pour ça qu'on en est arrivés là après priorisation de la fiche...

Une autre modification opérée au lot 1 est la fusion de 2 fiches parentes, « Mise en place d'actions pour améliorer la propreté de l'espace public » avec « Minimisation de la production de déchets citoyens ». Le groupe de travail propreté étant déjà créé, on va grouper les réflexions. Cette modification permet également de réduire le nombre de fiches, qui était jugé trop important.

Enfin, 2 autres fiches glissent dans le lot 1 : « Mise en œuvre du PAED » ainsi que « Réhabilitation des sentiers traditionnels ». Ces fiches font partie des groupes de travail déjà mis en place, tous repris en lot 1 afin de montrer que les réflexions ont déjà démarré, que des dynamiques existent dans la commune et, à travers ce lot 1, de répondre aux objectifs fixés.

En ce qui concerne la fiche « Mise en œuvre du PAED », celle-ci reprend tous les projets énergétiques, qui glissent donc dans ce projet « chapeau » PAED. Ces différentes fiches sont :

- Initiation aux bonnes pratiques énergétiques et à l'implication citoyenne
- Mobilisation des citoyens pour développer les systèmes collectifs de production d'énergie alternative
- Diminution du coût des consommations énergétiques
- Amélioration de la performance énergétique du bâti public (production et consommation)
- Exploitation de la ressource biomasse
- Implantation d'éoliennes sur le territoire

Un groupe de travail énergie a été mis en place, qui travaille sur le PAED (actuellement sur des actions levier), et qui pourra mettre en œuvre d'autres fiches de celui-ci à l'avenir. De plus, après les relectures des différentes instances, il nous a été suggéré de regrouper la fiche concernant le PAED avec les 6 autres fiches sous la bannière PAED afin d'éviter les répétitions et de reprendre tout ce qui a trait au PAED dans la même fiche.

## Réactions

☛ Ok pour simplifier, mais ces fiches se retrouvent toutes dans une certaine position au final, même celle qui était classée avant-dernière du coup...

↳ Les groupes de travail et la CLDR sont des instances d'avis, c'est fonction de la mobilisation citoyenne qu'il y a derrière ces projets. Un groupe de citoyens motivés peut tout à fait les mener à bien plus vite que prévu.

☛ En ce qui concerne la fiche énergie, on fait remonter 6 projets de lots différents. Il y a une hiérarchisation ?

↳ Non, il n'y a pas de hiérarchisation dans le PAED.

☛ Ce serait bien que lors du GT énergie, on rappelle que ces projets étaient en lot 3 et qu'on rappelle la chronologie qui leur avait été donnée par la CLDR. L'idée est de faire un rappel du positionnement de départ de ces fiches (ex : si c'était 5/60 ou 47/60).

↳ Quand le PCDR sera approuvé, on pourra s'intéresser aux projets énergies du PCDR dans le GT, pour le moment, le GT s'intéresse aux actions levier.

Faire un rappel de la classification des fiches énergie opérée par la CLDR au GT énergie pour que quand le GT y travaillera, il pense aux priorités.

## LOT 2

### Lot 2 : modifications

L2.01	Soutien au développement des filières courtes	
L2.02	Amélioration de la sécurité routière	
L2.03	Finalisation et exploitation des liaisons RAVeL sur la commune	
L2.04	Amélioration et valorisation du patrimoine villageois	
L2.05	Révision globale des noms de rue	
L2.06	Soutien à l'agriculture locale et à sa diversification	
L2.07	Incitation à l'installation de professionnels de la santé et communication sur l'offre médicale	
L2.08	Aménagement d'une maison de village à Bovigny	
L2.09	Réaménagement de la rue de la Gare à Gouvvy	
L2.10	Création d'un maison de village polyvalente à Montleban	
L2.11	Création d'une maison de village intergénérationnelle et polyvalente à Limerlé	
L2.12	Création de lieux extérieurs de convivialité dans les villages	
L2.13	Professionnalisation du secteur touristique, encouragement de partenariats et revalorisation des activités touristiques propres au territoire gouvvin	Suggestion : Fusion de « Professionnalisation du secteur touristique et encouragement de partenariats » avec « Revalorisation des activités touristiques propres au territoire gouvvin »
L2.14	Développement des services et de l'encadrement en faveur des aînés	
L2.15	Rénovation et développement des salles de village	

La seule et unique modification du lot 2 concerne la fusion de 2 fiches : « Professionnalisation du secteur touristique et encouragement de partenariats » avec « Revalorisation des activités touristiques propres au territoire gouvvin », car ces fiches vont de pair, et cela n'avait pas de sens d'en réaliser une et puis l'autre. De plus, la réflexion autour du secteur touristique doit être globale.

## LOT 3

<b>Lot 3 : modifications</b>	
L3.01	Amélioration de la couverture internet
L3.02	Protection et valorisation du foncier agricole
L3.04	Développement des services à destination des personnes moins ou peu mobiles
L3.05	Création d'une place à Gouvy
L3.06	Valorisation du secteur économique local auprès des Gouvions et promotion des projets économiques alternatifs innovants
L3.07	Mise en place d'une information/sensibilisation permanente en environnement
L3.08	Amélioration de la biodiversité en coordonnant les outils et acteurs concernés
L3.09	Développement d'équipements en faveur du sport
L3.10	Développement des équipements publics pour les aînés
L3.11	Développement d'une offre de logements alternatifs
L3.12	Augmentation de l'offre en logements et lotissements publics
L3.13	Entamer une réflexion sur le devenir des lieux de culte
L3.14	Maîtrise de l'assainissement de toute la commune afin de prévenir les risques de pollution
L3.15	Développement des équipements publics pour la petite enfance
L3.16	Création d'une place à Bovigny
L3.17	Aménagement d'une place à Limerlé
L3.18	Création d'une place à Beho
L3.19	Création d'un lieu dédié à la culture
L3.20	Réduction des consommations d'eau
L3.21	Mise en place d'un accueil des nouveaux habitants
L3.22	Promotion et développement des manifestations culturelles existantes
L3.23	Amélioration du réseau scolaire
L3.24	Amélioration des relations entre les habitants et les touristes, les scouts, ...

### Suggestions :

- « Valorisation du secteur économique local auprès des Gouvions » (= reformulation de « Fédération des Gouvions pour la relance de leur économie locale »)
- Fusion avec « Promotion des projets économiques alternatifs innovants »

La seule et unique modification du lot 3 concerne la fusion de 2 fiches : « Valorisation du secteur économique local auprès des Gouvions » (= reformulation de « Fédération des Gouvions pour la relance de leur économie locale ») avec « Promotion des projets économiques alternatifs innovants ». Cette fusion est expliquée par le fait que les contenus soient similaires et auront plus de poids en une seule fiche, en plus d'être rebaptisés avec un intitulé plus concret.

## LOT 0

Aucune modification.

### Lot 0 : pas de modifications

L0.01	Protection des paysages remarquables
L0.02	Rapprochement des services communaux et des citoyens
L0.03	Développement des outils de participation et de consultation citoyenne
L0.04	Information et consultation des habitants à propos du plan de mobilité Gouvy-gare et des plans d'aménagement du quartier de la gare à Gouvy
L0.05	Mise en place d'une gestion forestière groupée en faveur de petites parcelles privées
L0.06	Mise en place d'un semi sens unique
L0.07	Organisation de services pour les jeunes et surtout les adolescents
L0.08	Soutien à la dynamique associative

## PROJETS A SUPPRIMER

Plusieurs projets pourraient être supprimés :

- « Suivi d'une politique d'anticipation des risques et/ou des nuisances » - c'est un projet, un élément de la stratégie, lié au développement durable.
- « Utilisation ou création d'outils réglementaires pour maîtriser l'urbanisation » - mise en place d'un SDT (Schéma de Développement Territorial) au niveau de Gouvy, qui est déjà un outil pour maîtriser l'urbanisation.
- « Valorisation des ressources forestières » - aucune maîtrise (DNF + forêts privées).

### Réactions :

☛ En ce qui concerne la fiche « valorisation des ressources forestières », s'il y a matière à faire des informations pour les citoyens, autant garder cette fiche. Elle devrait être gardée en lot 3, là où elle était.



Après cette présentation des modifications opérées dans les fiches projets, Anne Klein distribue les diapositives de présentation à l'ensemble des membres, afin qu'ils aient le temps d'y réfléchir et de revenir sur ce qui leur a été proposé.

## Approbation du PCDR

L'approbation du PCDR dépend de l'accord des membres avec les commentaires qui ont été exprimés lors de cette réunion.

**Le PCDR est approuvé (17 votes pour, 1 abstention).**

## Suites et divers

- Octobre : Collège (approbation du PCDR et 1er projet)
- Avis de conformité de la DGO3
- Novembre : Conseil communal (approbation du PCDR et 1er projet)
- Décembre - janvier : prépa passage en PAT
- Janvier : CLDR (PAT – retour population)
- Février – Mars : défense en PAT (?)
- Remise d'avis du PAT au Ministre puis GW
- Approbation par le Gouvernement wallon
- 1ère demande de convention

## Election sans candidat pour représenter la CLDR en PAT

Maintenant que le PCDR a été approuvé par la CLDR, celui-ci doit encore être approuvé par le collège communal, ensuite recevoir un avis de conformité de la DGO3 avant d'être approuvé par le conseil communal. Après qu'il ait été approuvé par toutes les parties, le PCDR sera défendu devant le Pôle Aménagement du Territoire (PAT), par une délégation composée de : 2 élus, une personne de l'administration communale, la FRW, l'auteur de programme, le président de la CLDR ainsi que 2 membres de la CLDR.

Afin de désigner ces 2 membres qui représenteront la CLDR devant le PAT, Anne Klein propose d'effectuer une élection sans candidat. Elle distribue un petit papier à chacun des membres, qui devront y écrire la personne qui, selon eux, sera la plus à même de représenter la CLDR lors de la défense. Les 2 personnes ayant récolté le plus de suffrages seront désignées comme représentantes, si elles donnent leur accord.

Avant de procéder au vote, les membres sont invités à brainstormer sur les qualités requises pour cette mission. Voici ce qui est ressorti de ce brainstorming :

- Y croire ;
- Avoir lu le PCDR ;
- Avoir participé régulièrement aux réunions (GTs et CLDR) ;
- Etre pédagogue et motivé ;

- Etre consensuel ;
- Etre bon orateur ;
- Avoir une bonne connaissance du territoire.

Après vote des membres, 2 personnes sont plébiscitées : Steve Thiry et François Huet. Le premier marque son accord, tandis que le second émet des réserves, en fonction du moment auquel cette défense tombe. Anne Klein ajoute que les passages en PAT se font souvent le vendredi et que la date est souvent connue 2 mois à l'avance. L'idée de nommer une personne « joker » est alors proposée, et la 3<sup>e</sup> personne du classement est David Craenhals, qui décline. Le « joker » sera donc la 4<sup>ème</sup> personne du classement, Thierry Karolczak, qui participera si François Huet ne sait pas se libérer le jour de la défense.

## Agenda

### Agenda

- GT ENERGIE : 01.10.2020
- GT MOBILITE : 06.10.2020
- GT MULTILINGUISME : 13.10.2020
- GT PROPLETE : 15.10.2020
- GT SENTIERS : 22.10.2020

NB : La prochaine réunion de CLDR aura lieu en décembre/janvier, pour un retour de ce qui a été fait dans les groupes de travail ainsi qu'une préparation du passage en PAT. Celle-ci sera fixée plus tard.

**Le PowerPoint présenté en réunion et les autres documents sont disponibles sur le site internet : [www.jeparticipegouvvy.info](http://www.jeparticipegouvvy.info) ou en version papier sur demande à l'administration communale.**

**N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.**

**Administration communale : Laurence Soreil, 080/29 20 22, [laurence.soreil@gouvvy.be](mailto:laurence.soreil@gouvvy.be)  
Fondation Rurale de Wallonie : 3 Rue Géréon, 4950 Faymonville  
Anne Klein : 080/29 11 22, [a.klein@frw.be](mailto:a.klein@frw.be) / Florence Schmitz : 080/29 11 23, [f.schmitz@frw.be](mailto:f.schmitz@frw.be)**

## Annexe : liste de présences

Membres effectifs			Membres suppléants		
Pour les représentants du Conseil communal			Pour les représentants du Conseil communal		
LEONARD	Véronique	P	LERUSE	Claudy	/
LEMAIRE	Isabelle	P	LEJEUNE	Ghislaine	P
MARENNE	Michel	P	GRANDJEAN	Marc	A
WINAND	Marine	E	ANNET	Louis	A
DIEDEREN	Annick	A	BASTIEN	François	P
Pour les représentants de la population			Pour les représentants de la population		
BODCHON	Jean-Luc	A	LEBECQUE	Michaël	A
BRASSEUR	Pierre	P	LEJEUNE	Jules	A
BUTOYI	Louis-Marie	A	MASSARD	Jean-Marie	A
COLSON	José	A	MEUNIER	Michel	P
CORNET	Jodie	A	MEURISSE	Jean-François	A
CRAENHALS	David	P	NAMUR	Pierre	P
DARDENNE	Marc	P	NEVE	Michel	A
DEBOYSER	Catherine	A	NISEN	Marie-Thérèse	A
DEFOURNY	Éric	A	PAGANI	Chantal	A
DUTROUX	<del>Simon</del>	A	SCHROEDER	Diane	A
EVERBECQ	Thérèse	A	THIRY	José	P
FALLON	Colette	A	THIRY	Steve	P
GRIMONT	Christelle	P	THIRY	Bernadette	P
HANCART	Pierre	A	THOMAS	Cyril	E
HUBERT	Valérie	A	VANDOOREN	Jacques	P
HUET	François	P	WANGEN	Laurence	A
JACOBY	Michaël	A	WETZ	Jacques	A
KAROLCZAK	Thierry	P	WILMOTTE	Bastien	A
LAURANT	Didier	P			

18 présents ; 2 excusés ; 27 absents.

Légende : P : présent  
E : absent et excusé  
A : absent non excusé